

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2015

Etaient présents : Mesdames et Messieurs TROMPEAU Jean-François, LERAT Catherine, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, DEJOLLAT Daniel, PESSIONNE Alain, BERTHOMIER Marie-Christine, TISSIER Jacques, CONFOLANT Philippe, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, ANDRE René, CHAUDAGNE-LE RAVALLEC Danièle, GOMBERT Annick, PASQUER Alain, RIGOLLET-LE BIHAN Erwann, TAILLEBOURG Colette, PRAULY Jean-Claude, DENIS Christian, ROLLET Didier, MOULIN Gilles, LIAUDOIS Michel, CONFOLANT Patrice, GILLIER Louis, JEUNESSE Hervé, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, DARREAU Jean-Pierre, GUILLOT Jean-Paul, DUCHENE Christian, VERNEAU Astrid, GIBault Wilfried, VACHAUD Edith, BERNARD Thierry, AXISA Guy, CHEZEAUX Jean-Louis, LISSONNET Gérard, BROUILLARD Patrick, DRUI Martial, CALAS Elisabeth, PLANTUREUX Guy, BERTON Guy, HERVO Dominique, BLANCHARD Gérard

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 23 Février 2015.

VOTE DES COMPTES DE GESTION ET DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Intervention du Président Alain PASQUER

FONCTIONNEMENT

1 un constat

Quand vous analysez le CA 2014 : premier constat ! Nous dégageons un excédent de gestion de quelque 174 000 euros portant à 1 108 000 euros nos excédents cumulés.

Je rappelle que depuis plusieurs années, nous avons dégagé de volumes d'excédents importants nous permettant d'affecter depuis quelques années aussi des sommes importantes. Ainsi de 2008 à 2014, nous avons dégagé 2 638 000 euros d'excédents cumulés et nous avons affecté 1585 000 euros à l'investissement.

2 nous avons largement contrôlé nos dépenses

Vous noterez ainsi que dans les grandes masses comme dans les détails, nous avons des résultats inférieurs aux prévisions de dépenses. C'est vrai pour des postes auxquels il faut tout particulièrement veiller comme l'eau, l'électricité, le carburant, le chauffage, les fournitures en petits équipements, réparations sur matériels roulants, frais de déplacements...

Nous avons du coup un différentiel de quelque 129 000 euros entre le prévu et l'exécuté dans le secteur des charges à caractère général.

Si des postes ont dépassé les prévisions, c'est que nous avons eu par exemple plus de rationnaires en cantines, dans les centres de loisirs mais que, du coup, les recettes correspondantes progressent

De la même manière, nous avons contenu nos dépenses de personnels en dessous du prévisionnel et ce malgré les dépenses supplémentaires que les TAP nous amènent à faire et une prise en charge désormais sur toute l'année des dépenses des multi-accueils.

De la même manière les autres charges de gestion sont de 116000 euros inférieures au prévisionnel budgétaire.

3 nous avons fait rentrer les recettes attendues

- A noter bien entendu la baisse de certaines dotations

La DGF est passée de 850 000 euros à 804 000 euros

- D'autres dotations progressent comme la participation de la CAF au chapitre 7478 ou le FPIC

Le FPIC national évolue bien

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales est un fonds dont la recette provient d'un prélèvement effectué sur les EPCI et collectivités favorisées à fort potentiel fiscal vers des EPCI et communes moins favorisées. Ce fonds a déjà augmenté cette année ; il est appelé à se développer dans les années qui viennent. Il est perçu par l'EPCI avec une répartition communes / EPCI. Des possibilités sont offertes d'une autre répartition que celle proposée par l'Etat. Pour le moment, nous en sommes restés à la grille de répartition proposée.

Le fonds national a été de 150 millions en 2012, de 360 millions en 2013 ; il devrait être de 570 millions en 2014 et 780 millions en 2015 pour atteindre 1 milliard en 2016.

Le FPIC pour la C de C

- 2012 : 110 159 euros dont 23 765 pour la C de C
- 2013 : 257 835 euros dont 142 532 pour la C de C
- 2014 : 215 887 mais là encore on attendait plutôt 230 000 euros

- A noter de bons résultats dans la rentrée des recettes (bibliothèques, cantines, CLSH...)
- A noter des recettes fiscales un peu supérieures

INVESTISSEMENT

Le constat global que l'on peut faire est un bon taux de réalisations de nos actions puisque plus de 70% du budget est exécuté en dépense et que du fait que nous fait bien rentrer nos recettes, nous avons un excédent d'investissement ce qui est rare de 42 000 euros

Le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs 2014.

LES ANNEXES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les annexes suivantes :

- Les services assujettis à la TVA

	Numéro opération comptable
Clinique Vétérinaire de Tournon Saint Martin	500
IDEE à Rivarennnes	501
STENO au Blanc	502

- Les cessions

Ford transit

Une parcelle le long de la voie verte à Monsieur Patrice BARRE

- Les acquisitions autres que terrains

MATERIEL DE TRANSPORT	
ZOE Véhicule électrique	13 600.65
Boxer	19 073.50
Sous-Total 2182	32 674.15
Matériel informatique	
Administratif	2 086.23
Scolaire	33 338.84
Animation Tourisme	550.80
Multi accueils	424.80
Lecture publique	23 638.42
Equipe verte	311.44
	60 350.53
MOBILIER MATERIEL	
Administratif	710.90
Scolaire	49 179.94
Culture	1 762.86
Animation Tourisme	14 183.10
Multi accueils	1 233.15
Lecture publique	288.66
Equipe verte	7 258.79
Sous-Total 2184 2188	74 617.40
TOTAL ACQUISITIONS	167 642.08

VOTE DES BUDGETS 2015

Intervention du Président Alain PASQUER

Pour ce budget 2015 qui je le rappelle est un budget unique, vous ont été adressés :

- Les tableaux faisant figurer les comptes administratifs et propositions budgétaires en matière de fonctionnement
- Le tableau du programme d'investissements qui je le rappelle est toujours donné à titre indicatif, chaque opération n'étant engagée qu'avec l'aval de notre conseil communautaire et fonction des subventions possibles obtenues

Vous disposez par ailleurs du document relatif au DOB et des bilans d'activités dans lesquels vous ont été donnés les ratios de la collectivité.

Vous disposez aussi des tableaux complets des CA et budgets des opérations économiques et annexes.

Je remercie les services ; les vice-présidents, G. Leroy et S Milord pour le travail de préparation effectué.

Le budget 2015 est dans la ligne des orientations fixées en 2008 et marqué par 3 mots :

- **la solidarité**, outil de protection et de développement de notre ruralité
- **la prudence**, compte tenu du contexte difficile au plan économique et compte tenu des contraintes budgétaires qui nous sont imposées
- **l'action**, pour que notre territoire affronte l'avenir et ne prenne pas de retard.

1/ Notre budget est proposé dans un contexte national tendu et le contexte local en souffre bien évidemment

Dans ce contexte, l'action économique que nous menons est capitale. Nous devons donner la priorité à la préservation des emplois à travers nos actions économiques, l'amélioration des réseaux de communication. Ainsi figure la deuxième tranche de paiement de notre participation aux travaux actuellement engagés par le RIP 36 soit 65 500 euros

Dans ce contexte, la coopération intercommunale est aussi essentielle ainsi que l'aménagement global de notre territoire; il importe que les mutualisations, les coopérations soient renforcées ; nous devons nous unir par les syndicats qui voient leur importance croître notamment en matière d'ingénierie tels que le SDEI, le RIP 36 ou le syndicat mixte du SCOT...

Nous avons aussi engagé avec nos voisins de Coeur de Brenne des coopérations en matière d'animation culturelle et des bibliothèques afin de mutualiser certains coûts.

D'une manière générale, nous devons rester fidèles à la philosophie qui nous guide : faire en sorte que tout le territoire soit aménagé et profite selon les projets de chaque commune de notre travail intercommunal. Les preuves de cette volonté et de cette réalité sont nombreuses.

Enfin pour en finir avec ces généralités, vous savez que la loi nous fait obligation de définir un schéma de mutualisation et que la future DGF tiendra compte de la capacité des collectivités à mutualiser certains moyens ce qui est tout à fait légitime. De ce point de vue, entre nos communes et la CDC, les choses sont déjà bien avancées.

Ce budget est donné à titre très indicatif car il comporte des incertitudes

- par exemple sur le montant du FPIC

- par exemple sur le coût réel en année pleine des TAP

Dés le début avril, je réunirai les services pour faire un point ligne budgétaire par ligne budgétaire pour trouver un maximum d'économies possibles et renforcer encore la rigueur de la gestion.

Je pense que par exemple il va convenir de revoir le coût de fonctionnement des TAP en particulier concernant les élèves de maternelles qui doivent être traités de manière différente des élèves du primaire. Je pense aussi que nous allons balayer les dépenses relatives aux Centres de loisirs etc...

D'une manière générale, on sait ce qu'il en est des dotations à venir : il convient d'anticiper..

En fonctionnement

Ce budget qui avoisine les 10 millions d'euros **est en augmentation et équilibré en recettes et dépenses car**

- nous aurons des fonctionnements en année pleine de services
- nous aurons à financer les rythmes scolaires
- nous avons à financer la participation pour le compte des communes aux deux Contrats territoriaux de rivière de la Creuse et de l'Anglin.

Cela fait apparaître des dépenses nouvelles sur les comptes en fournitures, prestations (les rythmes), fluides, petit équipement, maintenances et salaires ...

Ces services nouveaux font apparaître aussi des recettes nouvelles de participations par exemple de la CAF, des produits, des communes (Le Blanc pour les bibliothèques) ou de la DRAC etc.

▪ **S'agissant du fonctionnement : partie recettes**

Nous avons minimisé certaines de ces recettes comme celles des services alors qu'elles ont progressé chaque année depuis plusieurs années

Nous vous proposons de maintenir les taux de fiscalité si bien qu'à l'exception de l'augmentation de la TEOM souhaitée par M Liaudois en tant que Président du SYMCTOM qui passera à 14,50, les taux de la collectivité seront

TH : 9,75
FB : 9,73
FNB : 20,60
CFE : 11,88

Nous avons aussi minimisé les recettes en dotations avec l'intégration d'une DGF encore plus basse à 670 000 au lieu de 804 000 euros

Nous intégrons les recettes des TAP pour 130000 euros qui viennent en compensation des charges de personnels plus élevées

▪ **S'agissant du fonctionnement : partie dépenses**

- **les charges à caractère général** progressent en raison notamment de cotisations diverses comme la participation au Contrat de rivière du Val d'Anglin, les primes d'assurances

- **les charges de personnels progressent** aussi pour diverses raisons qui vous sont précisées : les TAP mais aussi la présence de personnels pour la demi-journée supplémentaire de classe du mercredi, les CLSH du mercredi après midi, l'augmentation du point d'indice des personnels de catégorie C qui représente 36 000 euros

Cela dit la masse salariale représentera une proportion de 34,5% du budget donc une stabilité là où en général dans les collectivités elle est de près de 50%

- **les charges de gestion courantes progressent** aussi notamment en raison d'une augmentation de la cotisation due au CG eau titre du SDIS soit +3, 8% et ce n'est pas la première

- **les charges financières restent stables** dans la mesure où nous inscrivons toujours des intérêts de ligne de trésorerie que nous n'activons qu'en cas de besoin et selon une somme inférieure à ce qui est inscrit

En investissement

- Il s'agit d'un programme qui vous le savez maintenant est pluriannuel

- Nous avons tenu compte des opérations qui bénéficient déjà d'accords de subventions

- Nous verrons au fur et à mesure de l'exécution budgétaire et des besoins comment on activera ou non ces opérations avec l'accord du Conseil communautaire

1°) Notre priorité : l'économie, l'emploi et les services

Plusieurs dossiers feront l'objet d'un budget annexe et ne figurent pas dans le budget général d'investissement :

- **le dossier réseau de chaleur du Blanc** qui en est à la phase finale du dossier avec un changement d'implantation de la chaudière sur la Zone de la gare ; là les financements notamment de l'ADEME sont actés
- **le dossier unité de méthanisation de Ciron** qui est un dossier majeur pour lequel actuellement des négociations sont menées pour l'obtention de subventions : là les financements ne sont pas encore obtenus de manière définitive
- **le dossier des bâtiments de la ZI des Groges au Blanc** qui seront transformés en 2015 en une Pépinière d'entreprises
- **le dossier de la MSP du Blanc**
- **la délocalisation de Fish- Brenne à Pouligny st Pierre,**
- **l'installation d'un salon de coiffure à Rosnay**
- **nous avons une convention avec la Chambre des métiers qui nous permettra de définir une stratégie de démarchages (le travail vous sera présenté en séance de CC privé le LUNDI 13 AVRIL)**
- **nous avons inscrits des crédits pour des travaux d'amélioration de la voie verte et la fin de l'opération de Néons sur creuse**
- **nous réfléchirons à la nécessité d'un dojo intercommunal (étude pour 2015 afin de mobiliser le plus d'aides possible)**

Un dossier majeur est lancé tel que nous l'avons vu : il s'agit de l'amélioration du THD sur notre territoire. Je rappelle que la dépense envisagée par le RIP est de 1 700 000 euros mais que notre collectivité n'aura à participer fonction des aides obtenues par le RIP que de l'ordre de 130 000 euros

A noter sur ce point que selon l'annonce faite par les pouvoirs publics ces jours-ci un programme de couverture de l'ensemble du territoire en 2G à l'horizon 2016 a été lancé... espérons que cela soit fait et concerne bien toutes nos communes..

2°) Pour les autres investissements

- nous poursuivons **notre travail auprès des scolaires et dans les services péri scolaires** avec le chantier de la cantine de Ciron (pour le moment inscription des études nécessaires) ; vous retrouvez les toitures des écoles du Blanc inscrites depuis 2 ans mais retardées du fait de longues tractations avec ERDF et nous devrions bénéficier de subventions supplémentaires
- **nous avons acquis des locaux de la DDT** pour lesquels nous allons bénéficier d'une aide parlementaire exceptionnelle ; les équipes devraient intégrer ces locaux pour l'été ou au début de septembre
- nous avons inscrits des crédits pour **améliorer la voie verte**
- nous poursuivons **le projet de Néons sur Creuse**
- **pour l'équipe verte** : nous prévoyons l'acquisition d'un tracteur
- nous prévoyons aussi des crédits pour **l'équipement des bibliothèques, pour l'animation culturelle**
- parmi les études à mener et fonction de nos possibilités doivent figurer
 - **Le devenir du MA de Thenay**
 - **La création d'un dojo intercommunal : cet équipement sera réalisé si nous parvenons à un financement proche de 80% par des subventions**

Il va falloir renforcer les mutualisations.

L'Etat a demandé que des schémas de mutualisation soient mis en place d'ici la fin de l'année. La DGF sera calculée sur ces schémas.

Pour faire des économies, les Temps d'Activité Périscolaire seront revus notamment pour les maternelles.

Voilà quelques-unes des explications que je souhaitais vous apporter sur ce projet de budget 2015 que vous soumet le bureau de la Communauté de Communes.

Le Conseil Communautaire vote à l'unanimité l'ensemble des budgets 2015 et approuve les annexes.

Le Conseil Communautaire approuve les emprunts pour le salon de coiffure de Rosnay et pour la délocalisation de la société Fish Brenne.

Il autorise le Président à déposer des demandes de subventions pour des travaux dans les écoles et l'acquisition de l'immeuble Rue Villebois Mareuil au Blanc au titre d'une réserve parlementaire et approuve les plans de financement.

VOTE DES TAUX 2015

Le Conseil Communautaire à l'unanimité vote les taux suivants :

Taxe Habitation : 9,75 %, Foncier Bâti : 9,73 %, Foncier Non Bâti : 20,60 %, TEOM : 14,50 %, CFE : 11,88 %.

QUESTIONS DIVERSES

Admissions en non valeur

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité que soient inscrites en non-valeur à l'article 6542 la somme de 5 050,97 € sur le budget principal et 12 065,08 € sur le café restaurant d'Oulches suite à une insuffisance d'actif d'anciens gérants.

Modifications de postes : 4 agents ont réussi un examen professionnel. Le Conseil Communautaire accepte de transformer leur poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

Bibliothèques

Désherbage bibliothèques : Le Conseil Communautaire autorise les personnels des bibliothèques à pratiquer un désherbage régulier des ouvrages à condition qu'une liste soit soumise au vice-président préalablement.

Le Conseil Communautaire décide d'ajouter à la régie des services divers au Blanc la possibilité de vendre des CD audio qui ne sont plus empruntés.

Wi-Fi Bibliothèque Le Blanc : Il sera installé un Wi-Fi protégé (ne permettant pas de téléchargement) à l'usage du public.

Le Président Alain PASQUER remercie Monsieur Laurent MOREL, directeur d'Intermarché au Blanc pour sa participation de 800 € aux activités proposées par la collectivité pour la jeunesse. Le Conseil Communautaire autorise le Président à émettre un titre de recettes de ce montant.